Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601162-20260331-2026_3_12-DE

COMMUNE DE LOCMARIAQUER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 31 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le trente-et-un mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCMARIAQUER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LOCMARIAQUER sous la présidence de M. CAGNARD Hervé, Maire

Date de convocation

27 mars 2026

Etaient présents : M. CAGNARD Hervé, Maire

M. HUET Guénhaël, Mme JEGO Anne-Marie, M. BEGKOYIAN Pierre, Mme CAREL Nicole, M. HUET Pascal, *Adjoints* ;
Mme RIO Annick, Mme DUVERGER Cécile, M. MATIGNON Philippe, M. CREQUER Jean-Claude, Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise, M. PASCO Yann, M. LE SOMMER Charles, Mme HERVE Nadia, Mme KERSUZAN Béatrice, Mme PIERINI Anne, M. BERTRAND Romain, M. JEANNOT Mathieu, Mme LE COTILLEC Clémence, *Conseillers municipaux* ;

En exercice : 19
Présents : 17

Représentés : M. HUET Pascal par M. CAGNARD Hervé
Mme RIO Annick par Mme JEGO Anne-Marie

Votants : 19

Secrétaire de séance : Mme DUVERGER Cécile

n° 2026-3-12 : Election des membres de la Commission communale d'Appel d'Offres

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant que la commune de Locmariaquer compte moins de 3 500 habitants ;

Monsieur le Maire signale que la commission d'appel d'offres est composée du maire ou de son représentant, président, et de trois membres titulaires et de trois membres suppléants du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.
L'élection des membres a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel, les listes pouvant comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.

Monsieur le Maire propose que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres ne se fasse pas au scrutin secret.

A l'unanimité il est décidé de ne pas procéder au scrutin secret.

Après appel à candidatures, il est proposé la liste suivante :

Membres titulaires :
- Monsieur Pascal HUET
- Monsieur Guénhaël HUET
- Madame Anne-Marie JEGO

Membres suppléants :
- Monsieur Jean-Claude CREQUER
- Monsieur Philippe MATIGNON
- Madame Cécile DUVERGER

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité décide que :

La commission communale d'appel d'offres est composée comme suit :

Membres titulaires :
- Monsieur Pascal HUET
- Monsieur Guénhaël HUET
- Madame Anne-Marie JEGO

Membres suppléants :
- Monsieur Jean-Claude CREQUER
- Monsieur Philippe MATIGNON
- Madame Cécile DUVERGER

La secrétaire de séance
Cécile DUVERGER

MAIRIE DE LOCMARIAQUER 56 (Morbihan)

Le Maire,
Hervé CAGNARD

MAIRIE DE LOCMARIAQUER 56 (Morbihan)